

Synthèse des débats

Atelier 1- « Définitions, concepts opératoires »

- **L'observer et l'agir**

Moussa Daff souligne la pertinence des concepts de *status* et de *corpus* des grilles LAFDEF, car, en connaissant l'équilibre qui s'opère entre les deux notions dans un pays où le français n'est pas langue maternelle, on peut adopter des politiques linguistiques responsables (et démocratiques). Surtout que l'on peut très bien observer avec des visées différentes : didactiques, politiques... **Robert Chaudenson**, qui avait imaginé comme titre pour son intervention « Observer pour ne pas agir », énonce son scepticisme face à de nombreuses décisions - comme le Plan décennal d'aménagement linguistique adopté par l'ACCT en 1989 - qui n'ont jamais été suivies d'effet, alors que, justement, les observations sont faites depuis longtemps : au moins depuis 1986, grâce notamment à ses travaux et à ceux du Haut Conseil de la Francophonie qui se sont améliorés avec les années. Cependant, dans la mesure où le décalage entre le français tel qu'il est perçu et le français tel qu'il est vécu persiste, selon **Thierry Bulot**, il faut au contraire absolument poursuivre l'observation pour intégrer la complexité. Pour **Rainer Enrique Hamel**, il faudrait d'ailleurs arrêter de séparer recherche et action, d'autant que, comme le dit **Christian Tremblay** : « observer (si l'on s'en donne les moyens), c'est agir ». Dans cet esprit, **Richard Marcoux** évoque le cas d'expériences conduites au Québec permettant l'interaction observation-action.

- **Contre une conception essentialiste de la langue**

Didier de Robillard évoque le mouvement historique d'homogénéisation des langues lié à la construction des Etats-nations qui a favorisé les idées de langues pures, stables, etc. Or, dans une période de mutation comme la nôtre, il faut modifier le regard sur les langues et l'approche traditionnelle des langues et sortir d'une « manière unique de créer de la diversité ». C'est la langue qui est au service des hommes et pas l'inverse. **Moussa Daff** souligne que, dans les pays d'Afrique subsaharienne, le français, langue de l'administration, a une fonction politique mais n'est pas la langue de socialisation. Son avenir est lié à deux paramètres fondamentaux : l'éducation bien sûr et l'organisation dans l'enseignement du partenariat entre les langues ; mais aussi son rôle de langue de commerce et de migrations pour sauvegarder sa place internationale. A ce propos, **Louis-Jean Calvet** pense que la mise en place d'un visa francophone s'impose. **Salikoko Mufwene** insiste aussi sur le décalage entre discours et réalité et souligne la grande vitalité des langues africaines (wolof, lingala...) et la concurrence qu'elles introduisent par rapport à la langue française, celle-ci devant prouver son utilité et tabler sur le secteur économique plutôt que demeurer uniquement langue de culture et de prestige.

- **Francophones ?**

Moussa Daff propose de partir de la grille LADFEF élaborée par R. Chaudenson qui permet, grâce à ses deux concepts majeurs - *status* et *corpus* - de rendre compte de toutes les situations linguistiques. D'autant, comme le précise **Robert Chaudenson**, que l'on dispose

d'instruments (comme le test d'Abidjan, applicable y compris aux analphabètes) pour évaluer un Seuil minimal individuel de compétence, le « Smic francophone ». **Thierry Bulot** souligne qu'aujourd'hui, la Francophonie est plurielle en termes de pratiques et de discours et qu'on peut même parler de la pluralité des langues françaises. En prenant toutefois garde, comme le dit **Katia Haddad**, de bien distinguer « francophones » et « francophiles ». **Jacques Leclerc** et **Réjean Lachapelle** évoquent la pluralité des définitions autour du terme « francophone » au Canada.

Didier de Robillard propose carrément à la Francophonie de s'interroger sur son projet politique et sur le type de relations que doivent entretenir les pays qui coopèrent plutôt que de commencer par choisir une langue à observer. Si **Jean-Marie Klinkenberg** est prêt à discuter le terme de francophonie, qui est à la fois un univers socio-discursif et un « champ bourdieusien » de force et de lutte d'agents pour obtenir des classements, il plaide tout de même pour l'observation. Tout comme **Louis-Jean Calvet**, qui est prêt à se demander, en tant que linguiste, si « une langue ça existe » mais ne pense pas qu'il faille importer le questionnement dans cette organisation qu'est l'OIF, pas plus que **Robert Chaudenson**, qui trouverait du coup toute la démarche absurde.

Atelier 2 : « Quels contenus rechercher ? »

- **Connaissance réelle et compétence**

Gueorgui Jetchev rappelle qu'en Europe centrale et orientale, c'est notamment grâce aux classes bilingues que des cadres portent la francophonie au niveau de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'administration territoriale et internationale. Il souligne également le grand intérêt porté par les pays concernés pour les plans pluriannuels d'apprentissage du français pour les fonctionnaires. Selon **Abou Napon**, il importe de mettre l'accent sur le français comme langue de communication plutôt que sur le niveau de langue, et de tenir compte de ceux, nombreux, qui ont appris le français hors système scolaire. Ainsi, il propose, étant donné le coût élevé des études sur le dénombrement des francophones, d'ajouter des questions aux recensements effectués dans les pays.

- **Affichage, enseignes, signalétique**

Van Dung Nguyen fait état de ses investigations dans les milieux commerçants de Hanoi où l'on rencontre de nombreuses enseignes écrites en français, dans des rues fréquentées par les touristes, notamment francophones, qui ont ainsi suscité cette offre qui est elle-même favorable, par effet d'entraînement, à la présence du français. Ce que **Thierry Bulot** a pu constater ailleurs et qui fait de la signalétique un champ d'étude à investir. Dans d'autres contextes, **Salikoko Mufwene** constate que l'anglais se diffuse à travers des pratiques culturelles et de loisir alors que le français demeure une langue élitiste.

- **Médias**

Dans leur intervention, **Franck Buge** et **Daniel Nobi** présentent les études menées par TV5 et RFI pour connaître, notamment, le niveau de maîtrise du français de leurs auditeurs et téléspectateurs. **Robert Chaudenson** relève les limites de certaines données citées, comme celles de l'Institut de recherche sur l'avenir du français (IRAF), en proposant plutôt d'utiliser celles, plus fiables, de l'AUF ou du HCF, et met en garde contre les conclusions à tirer d'enquêtes réalisées dans les capitales africaines qui ne sont pas représentatives du niveau de langue des populations. **Daniel Nobi** insiste sur le besoin de connaître les pratiques linguistiques réelles des personnes.

- **Sciences**

Rainer Enrique Hamel propose de combattre les grands mythes qui s'attachent aux langues comme la prédominance absolue de l'anglais dans le domaine scientifique, donnant comme exemple le Brésil où il existe quelque 6 000 revues scientifiques et technologiques. L'avenir des langues consiste, selon lui, à ne plus considérer leur enseignement comme spécifique et à part, mais à l'intégrer dans l'enseignement des matières ; c'est là l'enjeu d'un véritable plurilinguisme. **François Grin** vient appuyer cette déclaration en insistant sur le biais que représente l'usage quasi-exclusif qui est fait des index anglo-saxons de référencement scientifique. **Salikoko Mufwene** ajoute que l'on peut très bien publier en anglais et rester un chercheur francophone.